JUILLET 2017

MOOSCH notre village

LETTRE MUNICIPALE N° 63

Des livres pour les enfants

Et aussi...

> Inauguration : le ponceau du Hameau de la Mine d'Argent.

> Tradition : la crémation du bûcher de la Saint-Jean.

> Attractivité du territoire : la fibre optique déployée à Moosch.

Infos pratiques

ALLO la mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi : 8 h – 12 h ; 14 h – 17 h
Mardi : 14 h – 18 h
Mercredi : 8 h – 12 h
Jeudi : 8 h – 12 h ; 14 h – 18 h
Vendredi : 8 h – 12 h ; 14 h – 16 h

Plus que jamais, élus et personnel communal sont à votre écoute.

Contact :
Tél. : 03 89 82 30 70
Fax : 03 89 38 90 23
E-mail : moosch.mairie@wanadoo.fr
Site internet :
http://www.moosch.net

Rencontre avec le maire et les adjoints sur rendez-vous

Sommaire

Page 2
Infos pratiques
Page 3
L'éditorial du Maire
Pages 4 à 5
Bien vivre ensemble...
Pages 6 à 9
Agir pour les Mooschois
Pages 10 et 11
Retour sur images
Page 12
Rubrique du Papydocteur
Page 13
Préserver notre cadre de vie
Pages 14 et 15
Les décisions du conseil
Agenda
Page 16
Ça c'est passé chez nous

Lettre municipale tirée à 900 exemplaires.
Distribuée par les membres du Conseil Municipal.
Directeur de la publication : José SCHRUOFFENEGER.
Photos :
Jean-Claude PERNEL
Jean-Louis BITCHINNE
Marc SOLARI

PERMIS DE CONDUIRE, DÉMARCHES EN LIGNES

Le Ministère de l'Intérieur s'est engagé dans une réforme d'ampleur du service public dont l'objectif est de simplifier les démarches quotidiennes des citoyens. Elle a également vocation à répondre aux nouvelles attentes des citoyens, des acteurs des territoires et de tenir compte de **l'apport des nouvelles technologies et de leur impact sur l'organisation du travail**.
Ainsi, **les usagers n'auront plus à se déplacer** en préfecture ou sous-préfecture notamment **pour leurs demandes concernant le permis de conduire** et pourront le faire directement en ligne, grâce à des télé-procédures.
Les demandes de délivrance de permis de conduire, quel qu'en soit le motif (inscription à l'examen, demande de permis de conduire après la réussite aux épreuves, demande de renouvellement en cas de perte ou vol, validation de brevet professionnel…) sont faites en ligne sur un site internet dédié **(https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/).**
L'usager pourra réaliser ces démarches **individuellement ou avec l'aide de son école de conduite**, depuis un accès internet (ordinateur, tablette ou smartphone) ; il pourra renseigner son dossier de demande et y joindre les documents attendus.
Dans le département du Haut-Rhin, site pilote, cette nouvelle procédure s'applique depuis le 6 juin 2017, date de fermeture des guiches d'accueil en Préfecture et sous-préfecture pour les permis de conduire.

ASSURER LA SÉCURITÉ

Lors de la Journée des Maires du 27 mai à Mulhouse, le sénateur DANESI a fait part aux élus présents d'une communication du Préfet du Haut-Rhin sur les **mesures de sécurité à prendre à l'occasion des prochaines manifestations organisées dans les communes eu égard, en particulier, au niveau élevé de la menace terroriste.**
Il appartient à chaque organisateur de mettre en place, sous sa responsabilité, les mesures de contrôle et de filtrage propres à assurer la sécurité du déroulement de la manifestation prévue, conformément aux prescriptions du niveau de vigilance de la posture VIGIPIRATE, notamment : la réduction du nombre de points d'entrée et le renforcement du contrôle des accès ; le signalement de tout agissement ou comportement anormal ; le maintien du libre accès des itinéraires et des sorties de secours et la mise en place d'un moyen sonore d'information rapide des participants.
Il rappelle que la gendarmerie et la police nationale sont à la disposition des organisateurs, notamment en amont, pour l'expertise, le conseil et l'accompagnement tout au long du projet.

APPEL AUX ADOS DU VILLAGE

Voici enfin les vacances tant attendues et tant méritées. S'il vous reste quelques instants de disponibles **venez les passer à la Résidence Jungck** où le personnel, les bénévoles de l'Association «Les amis de la Résidence» et surtout les personnes âgées se feront un plaisir de vous accueillir pour passer quelques moments avec eux à jouer (pétanque, billard et autre), à jardiner (arrosage, désherbage..), à bavarder en se promenant dans le parc et le village et à d'autres activités à imaginer ensemble (chant, musique..).
Votre récompense : les sourires que votre présence auprès d'eux auront fait apparaître sur les visages des résidents.
Contact : Les Amis de la Résidence : 06 41 73 03 34

COLLECTE DE JEUNES POUSSES D'IF

La société Evogreen Santé est spécialisée dans la transformation des pousses d'if en **traitement thérapeutique notamment des cancers**. Si vous avez dans votre propriété cet arbuste, la société viendra sur place pour les ramasser.
Contact : 03 69 45 08 55 ou 03.68 45 08 55

HORAIRES DES ÉCOLES

Lors de la rentrée de septembre, les élèves des écoles maternelle et élémentaire bénéficieront de **la semaine de quatre jours.** Les horaires seront les suivants.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h - 11h30 ; 13h30 – 16h

SANGLIER À LA BROCHE AU GSANG

La famille ILTIS du GSANG organise une journée «**sanglier à la broche**» le **6 août prochain** sur la terrasse de la ferme auberge. La dégustation se fera à partir de midi mais il n'est pas interdit de prendre l'apéritif un peu plus tôt. L'ambiance sera assurée par l'orchestre BARG-ALM-KREINER que l'on ne présente plus.
Belle journée festive en perspective. Il est prudent de réserver.
Contact : 03 89 38 96 85.

L'éditorial du maire

OUF ! ET MAINTENANT ?

S'il est vrai que les élections sont des moments importants de respiration démocratique, la trop longue séquence électorale que nous venons de vivre a fini par engendrer **une forme de lassitude.** Quasiment une année de dose quotidienne de «politique» ; la primaire de la droite et du centre puis celle de la gauche, «dégagistes» l'une et l'autre… Les élections présidentielles qui nous ont valu boules puantes, trahisons à tous les étages, petites phrases assassines et vrais scandales et in fine l'élection d'un beau, brillant et habile jeune homme venu de nulle part… Les législatives enfin, remportées par des femmes et des hommes «En Marche» - **on ne sait pas très bien dans quelle direction** – qui ont explosé la gauche et la droite républicaine. Une victoire cependant moins massive qu'annoncée comme si les électeurs avaient voulu corriger le 1er tour.

Mais le fait marquant de ces élections est sans conteste l'abstention. Une abstention record dans l'histoire de la Vème République. Plus de la moitié des électeurs ne s'est pas sentie concernée par les projets des uns et des autres. Il faut se rendre à l'évidence, un français sur deux ne compte plus sur la démocratie électorale pour résoudre ses problèmes. **Je crains qu'il faille en conclure qu'il y a désormais une France qui va bien et qui vote et une autre qui souffre et ne vote plus**.

De fidèles lecteurs de notre «Lettre Municipale» m'ont dit «Vous devez être content, Monsieur le Maire, vous l'avez votre gouvernement d'Union Nationale depuis le temps que vous nous en parlez.»
Certes… **sauf que je ne l'avais pas imaginée «jupiterienne»,** sauf que je ne suis pas certain que l'addition d'un président issu d'une gauche «timide» et d'un premier ministre issu d'une droite "droit dans ses bottes" et partageant les mêmes options économiques libérales, cela fasse l'Unité Nationale.
J'avoue que cette nouvelle configuration me fait penser à une vieille publicité pour le Canada Dry, une boisson qui avait la couleur de l'alcool, le goût de l'alcool mais qui n'en était pas.

Je pensais possible la co-construction d'un projet et d'un contrat liant les partis de gouvernement… **je n'avais pas imaginé leur déroute.** Le Parti Socialiste est en miettes et les «Républicains» ont rendu public «que cela faisait longtemps qu'ils ne s'aimaient plus» (1). Les voilà au purgatoire où ils auront du temps pour méditer sur les erreurs passées et les comportements indignes.

Depuis son élection, Emmanuel MACRON «marche sur l'eau» en donnant la main à tous les Dieux de l'Olympe. Son retour sur la terre ferme s'est traduit par un classique parmi les classiques. **Un audit des comptes publics, un héritage difficile, le renoncement à certaines promesses de campagne et la nécessité d'une politique d'austérité.** Ne jetons pas la pierre au chef de l'Etat, tous les présidents de la Vème République ont fait de même depuis les années 70.

Après la dissertation de Philo devant le Congrès, nous sommes rentrés dans le dur avec le discours de politique générale à l'Assemblée. Chacun a pu prendre connaissance des annonces faites par le premier ministre.
Pour ma part, j'ai retenu parmis les hésitations fiscales, la hausse de la CSG, la convergence des taxes «diesel – essence et les injustes prélèvements sur les revenus de l'épargne. Il y a dans ces «réformes» annoncées un dénominateur commun. Ces mesures viendront rogner le pouvoir d'achat des retraités et de celles et ceux qui se lèvent tôt.

Cela dit, rien n'est fait. **Nous jugerons aux actes.**

José SCHRUOFFENEGER
Le 5 juillet 2017

(1) Déclaration de Xavier Bertrand (LR), président des Hauts de France.

LE CHIFFRE DU MOIS

38,34 %

c'est le chiffre de la participation des mooschoises et mooschois au 2ème tour des élections législatives.

LA CITATION DU MOIS

« Je n'oublie pas les fractures qui parcourent notre pays (…) et tous ces territoires de la République qui ne sont pas Paris. Présider la France, ce n'est pas seulement encourager et valoriser les territoires qui réussissent, c'est faire l'unité du pays, en permettant à chaque commune, chaque département, chaque région de devenir aussi un territoire de la réussite, d'être pleinement un territoire de la République. »

Emmanuel MACRON,

Qu'en termes charmants, ces choses-là sont dites. **Chiche, Monsieur le Président de la République.**

Bien vivre ensemble...

INAUGURATION DU PONCEAU DU HAMEAU DE LA MINE D'ARGENT

Début juin, la municipalité a inauguré le dernier chantier en date, le ponceau de la Mine d'Argent et le chemin rural y conduisant.

«Nous avions dans ce hameau chargé d'histoire deux soucis : un souci de ponceau et un souci de voirie» a annoncé le maire aux élus du Conseil Municipal et aux habitants du Hameau réunis devant l'ouvrage. En effet, le pont de la Mine d'Argent était non seulement **vétuste et hors normes, il était également devenu dangereux.** C'est la raison pour laquelle nous avions pris la décision de l'étayer en attentant la réfection de l'ouvrage. Quant à la voirie, elle avait été **ravagée par une pluie torrentielle** il y a quelques années. Nous avions alors monté un gros dossier technique et administratif avec l'aide du service « Lacs et Rivières » du Conseil Général.

Nous n'avons pas été en mesure d'entreprendre les travaux tels que nous les avions prévus parce qu'un propriétaire nous a refusé de passer sur sa propriété. Dans cette affaire, nous avons dû renoncer à une subvention importante et en même temps à la maîtrise d'œuvre du Conseil Général de l'époque. **Nous avons donc entrepris, seul, un demi chantier.** Le chemin rural jusqu'à la maison Walter et le ponceau qui enjambe le Waldrunz qui, comme tout le monde le sait aujourd'hui, nous cause quelques soucis puisqu'aux dernières nouvelles «nous empêcherions la libre circulation des poissons…»

Les travaux que nous avons effectués rendent manifestement ce lieu historique plus attractif. Des équipes ont également œuvré lors de la journée citoyenne pour embellir les abords du ponceau. Le maire a invité les riverains à poursuivre ce travail d'embellissement…

A l'issue de cette modeste cérémonie, la famille WALTER et le maire ont dévoilé une plaque «baptisant» le ponceau du nom d'Henri… et Bernard WALTER a rappelé l'histoire de ce ponceau.

«Comme disait Auguste WELKER, **«au temps jadis»,** le premier ponceau se situait au niveau de la turbine et a été exécuté sans doute par le prince abbé Philippe Eberhart de Loewenstein de Murbach entre 1715 et 1729. Il s'agissait d'un pont en une seule arche construit en pierre.

Au début de l'année 1900, une crue l'a emporté et l'entreprise minière la Gewerkschaft Neue Kirche n'a pas eu d'autre choix que de financer

La famille WALTER devant la plaque du pont Henri.

la construction d'un nouveau ponceau car la commune n'avait pas les moyens de réaliser cet ouvrage. Réalisé en corps d'acier, de planches recouvertes de terre et de bordures en pierre sèche, il a été construit à l'endroit actuel. En 1951, un grumier chargé de résineux venant du Salbaechel a détruit le pont trop faible pour cette énorme charge. La même année le ponceau a été reconstruit, en plus solide cette fois ci, par la commune et en béton. **Après plus de 66 ans de bons et loyaux services,** il est devenu très malade, gravement malade. C'est pour cette raison que la municipalité a décidé de le détruire et de construire un nouvel ouvrage.

L'idée d'appeler le nouveau ponceau «le pont Henri» a muri depuis trois ans. Avant l'achèvement de cet ouvrage, j'avais demandé à l'adjoint Jean-Louis BITSCHINE ce qu'il en pensait. Il en était ravi mais il fallait en parler au maire. J'ai exposé mon projet à José qui m'a donné le feu vert avec enthousiasme. Après que le chemin ait été macadamisé, j'ai transporté avec l'aide d'un ami qui veut rester anonyme, **un gros galet en granit façonné à l'époque glacière. La plaque a été réalisée dans l'entreprise où je travaille et les bénévoles de la journée citoyenne ont embelli les abords.**

Pourquoi le pont Henri ? C'est très simple, en mémoire de mon papa Henri. C'est pour le remercier de tous les sacrifices qu'il a fait pour moi que j'ai fait cet ouvrage et pour laisser une trace de son passage dans notre village et plus particulièrement au «Hameau de la Mine d'Argent».»

L'ÉVEIL DU BOIS

Au 1er Août 2010 est venu s'implanter à MOOSCH Vincent MOURER, ébéniste, sous le nom de l'enseigne «l'Eveil du Bois». Depuis ce jour, il propose à ses clients toute une palette de travaux concernant principalement la **restauration de meubles d'époque et d'objets d'art.** Il propose également vernissages et laquages, ainsi que la fabrication de tous les styles de mobilier, bibliothèques, enfilades, tables, commodes et «relooking» de bureaux… Vincent MOURER a l'art de manier son métier d'une main de maître ; pour cela la Chambre des Métiers de Mulhouse lui a fait part le 6 Juin 2017 de s**a nomination d'ébéniste d'Art,** pour son travail remarqué lors de diverses manifestations et d'expositions périodiques dans les vitrines «des artisans d'exception» à la Chambre des Métiers de Mulhouse.

Résolument tourné vers **un travail de très haute qualité,** travaillé avec des essences de notre région, noyer, érable sycomore, châtaignier entre autres, pour les bois massifs et des placages de toute beauté tels que l'ébène de Macassar ou la loupe d'érable. Un dossier est en cours pour **une titularisation à la Fédération régionale des métiers d'art d'Alsace...** Tous nos compliments et bonne chance à notre concitoyen.

Contact : Ébénisterie d'Art «L'éveil du Bois», 7 Rue Brand, site internet www.leveildubois.fr 06 62 75 21 89

DU SAUMON ET DU MAGRET FUMÉS

Les anciens élèves du collège de Saint-Amarin se souviennent probablement de leur ancien professeur de musique Lucien GULLY. Aujourd'hui retraité, il préside **une association baptisée «Pour les Enfants».**
Créée en 1997, cette association s'était donnée pour objectif **l'aide au financement des voyages scolaires ou des classes vertes du collège.** En 2008, l'Association a décidé de changer d'orientation, avec toujours **pour but d'aider au développement culturel des enfants, mais cette fois en visant les enfants des écoles primaire et maternelle.** Ainsi depuis une dizaine d'années, **«Pour les Enfants», finance l'achat de livres pour les bibliothèques des écoles de la vallée. Cette année, c'était au tour de Moosch.**

Lors de l'Assemblée Générale de l'Association à laquelle avaient été invités les directeurs de nos écoles, l'adjointe chargée des affaires scolaires Pascale RINGENBACH et le maire, plus de **300 ouvrages ont été offerts à la bibliothèque de nos écoles. Nous tenions à exprimer toute notre gratitude** à cette association pour le moins originale qui passe des heures à la transformation de produits alimentaires, en l'occurrence du saumon et du magret fumés, et à la vente de ces succulentes petites choses à ses membres qui sont au nombre de **86 «gourmands bien sympathiques».** •

Les directeurs de nos écoles, Pascale RINGENBACH, le président Lucien GULLY et le maire devant les ouvrages offerts à la bibliothèque des écoles de Moosch.

DES HISTOIRES DE «CLASSES»

Audrey et Bernard WALTER, passionnés par **les photos de classes de conscriptions et les bûchers chers aux conscrits,** les rassemblent depuis quelques temps déjà.

Ainsi, ils possèdent déjà les photos de 85 classes sur les 120 espérées. Les années manquantes sont celles antérieures à 1899 et celles des années 1901 – 1902 – 1904 -1907 – 1908 - 1911 – 1917 – 1918 – 1919 -1921 à 1928 – 1930 à 1932 – 1934 – 1936 – 1937 – 1939 – 1941 - 1943 à 1945 – 1948 – 1949 – 1951 et 1965.

Riches d'une collection de photos de conscriptions remontant du début de l'ère iconographique allant d'avant 1900 à nos jours, Audrey et Bernard ont le projet de **partager ces trésors lors une future exposition.**

Pour se faire, ils lancent un appel aux dons ou prêts de photographies ou cartes postales des années manquantes.

Si vous possédez de ces trésors, **merci de bien vouloir les déposer en mairie à leur intention** sans oublier d'y indiquer vos noms et numéros de téléphone, ainsi que le nom des personnes photographiées afin de les identifier. Vous pouvez contacter Audrey et Bernard au 07.71.16.60.64.

Nous comptons sur votre soutien parce que **leur passion pour cette part d'histoire, c'est aussi notre histoire, celle de notre si beau village de MOOSCH.**

Nous vous remercions par avance.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE À LA PARTIR DU 1er JUILLET

« La Mine à bouquins » OUVERTURE UNIQUEMENT LE VENDREDI DE 16H à 18h

Reprise des horaires à partir du Lundi 4 septembre :
Lundi 17h-18h - Mercredi 10h-12h et 14h-16h - Vendredi 16h-18h

«Les bibliothèques sont des lieux d'émancipation… pour y construire des projets individuels ou collectifs.»

Xavier Galaup, Président de l'Association des Bibliothèques de France

CONCOURS DE PÊCHE

Le lundi de Pentecôte, l'Amicale des Pêcheurs de Moosch avait organisé au fond du vallon du Rotacker son **concours inter-sociétés de pêche aux Noisetiers,** y invitant l'ensemble des sociétés locales y compris le conseil municipal et les amis pêcheurs de sociétés halieutiques de la vallée et des environs.
Pour ce concours quelque peu original, les participants devaient utiliser des branches de noisetier, ce qui donnait une chance égale autant au pêcheur néophyte qu'au pêcheur confirmé.

Belle journée pour les amateurs d'une pêche originale.

Le matin, **17 équipes de cinq pêcheurs** se sont affrontées en deux tours. En dépit de l'équipement rudimentaire, 54kg de truites ont été capturées.
C'est l'équipe «La Vosgienne 1», qui a remporté le Challenge de la Commune de Moosch avec une prise totale de 11,999 kg de truites, devant l'équipe des « BRACONNIERS» 10.570 kg et l'équipe des Pêcheurs du KERLENBACH de BITSCHWILLER les THANN avec 7,260 kg.

A midi, **un repas pêcheur réalisé et servi par la dynamique équipe du président Elio TIZIANI a réuni pêcheurs et sympathisants dans un moment de forte convivialité.**
L'après-midi a eu lieu le concours individuel, une vingtaine de disciples de Saint Pierre ont tenté leur chance. Le poisson s'est montré tout aussi friand en appâts, plus de 20kg de poisson ont fait le bonheur des participants.

C'est M. CASTELLANO Walter de BITSCHWILLER les THANN qui s'est classé premier avec une carpe de 2,1 kg, devant M. PEREZ Quentin de MITZACH avec une truite de 1,2 kg et M. DESHAYES Bernard de la Société de Pêche du Kerlenbach BITSCHWILLER les THANN avec une truite de 0.680kg. Les 17 équipes et les 20 participants du concours individuel ont été récompensés par de nombreux lots et coupes offerts par de généreux donateurs.

Tous nos compliments à notre Amicale pour l'organisation de cette journée champêtre.

LE FACKEL DU VILLAGE S'EST EMBRASÉ…

Une classe des plus sympathiques, des parents extraordinaires, une météo fabuleuse et toute une jeunesse prête à faire la fête… **Tous les ingrédients nécessaires à la réussite de la soirée de la crémation du bûcher ont été réunis.** La classe 99/2000 a érigé dans la bonne humeur, un magnifique bûcher, sans fioritures et autres chapeaux chinois… Un bûcher de 14 m de haut, 18 m avec le mât, **solide, trapu, majestueux,** qui a brûlé, droit dans ses bottes et s'est consumé avec dignité… Impressionnant !

La bande du président Valentin a également offert à un public enthousiaste un **délicieux feu d'artifice** que de nombreux mooschois ont admiré assis sur les terrasses autour de tables bien garnies de grillades et de vin Rosée.

La nuit a été longue… **Elle s'est terminée à 10 heures du matin. Conscrits et parents ont nettoyé toute la colline** avant de s'écrouler pour une journée de sommeil bien méritée.

T**ous nos compliments aux uns et aux autres…** Et à l'année prochaine, puisque la même équipe va remettre le métier sur l'ouvrage. C'est bien ainsi, car comme chacun le sait, on ne change pas une équipe qui gagne.

La classe 99/2000 et le maire viennent de mettre le feu au bûcher 2017.

Agir pour les Mooschois

EN ROUTE POUR LA FIBRE OPTIQUE

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique ont débuté à Moosch. Elles dureront environ **12 mois.** Elles comprennent les études, les travaux proprement dits et la réception de chantier.

Dans le cadre de la mission que lui a confiée la Région Grand Est, l**a société ROSACE est chargée de déployer la fibre optique à Moosch** et au total dans **plus de 700 communes d'Alsace entre 2017 et 2022.**

La société ROSACE a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement du réseau fibre optique en Alsace.

L'investissement global est de 450 millions d'euros. La société Rosace porte 64% de cet investissement, les 36% restants sont cofinancés par l'Europe, l'Etat, la Région Grand Est, les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et **les communautés de communes (celles-ci à hauteur de 175 euros par prise dans notre Communauté de Communes).**

La fibre miraculeuse

La fibre optique sera déployée jusqu'au domicile des habitants. Par contrat avec la Région Grand Est, elle ne peut être livrée à plus de 100 mètres de l'habitation.

Chacun, particulier ou entreprise, pourra bénéficier gratuitement du **raccordement à la fibre optique. Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel.**

LE DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS

Des équipes mandatées par Rosace vont relever précisément les boîtes aux lettres, autrement dit les bâtiments à raccorder. Ces équipes vérifieront que les infrastructures pressenties pour recevoir la fibre optique (fourreaux, poteaux, etc.) sont en bon état et dimensionnées pour accueillir de nouveaux câbles. Puis les travaux proprement dits débuteront.

A l'issue du chantier, en raison de délais règlementaires, la **commercialisation commencera quelques mois plus tard.** Lorsque le particulier aura choisi son Fournisseur, il faudra quelques semaines pour que l'accès à Internet via la fibre optique soit réellement fonctionnel.

Le projet Rosace porte sur le déploiement de 13 000 kilomètres de fibre optique en Alsace d'ici à 2022. Quatre-vingt entreprises, en grande partie alsaciennes, travailleront sur le chantier. Des offres d'emplois sont régulièrement publiées par les partenaires de Rosace.

Le déploiement de la fibre optique en Alsace par la société Rosace est une initiative de la Région Grand Est, des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin avec le soutien de l'Union Européenne, du Plan France Très Haut Débit, **des communes et des communautés de communes et d'agglomération en Alsace.**

«L'AIDE AU POÊLE» DU PAYS THUR DOLLER

La préservation de la qualité de l'air extérieur devient un enjeu sanitaire majeur pour le Pays Thur Doller qui a lancé le 1er juin 2017 «L'aide au poêle».

Pour rappel, des mesures effectuées sur le pays Thur Doller par l'Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'air ATMO Grand Est font état de **dépassements des seuils autorisés en hiver pour les particules fines (PM10) et très fines (PM 2.5), principalement liées au chauffage bois** (devant le transport, l'industrie et l'agriculture).

«L'aide au poêle» est une prime d'un montant forfaitaire de 600 euros destinée à aider les particuliers à remplacer leurs anciens appareils de chauffage au bois (cheminées, poêles, chaudières) par des modèles plus récents et plus performants.

Ce dispositif vise à améliorer le rendement énergétique du parc d'appareils de chauffage au bois des habitants des 46 communes du territoire Thur Doller et à limiter leurs émissions de polluants atmosphériques.

«L'aide au poêle» est lancée à titre expérimental de juin 2017 à octobre 2018, dans la limite de 270 appareils renouvelés. Elle est financée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Thur Doller via les fonds «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte» (TEPCV) et par les **trois communautés de communes.**

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

A L'IMPOSSIBLE NUL N'EST TENU

On a fait remarquer au maire, avec raison, que le f**leurissement de la Commune tardait un peu à s'achever.** D'aucuns s'interrogeant même si un budget avait été prévu pour cet indispensable embellissement estival, cette année. Bien entendu, **nous n'avons pas renoncé à créer un environnement attractif dans notre village…** mais il y a dans la vie communale comme dans la vie privée des impondérables.

Il nous manque actuellement un salarié au sein du service technique… Son remplaçant est embauché et prendra son service au mois d'août. Par ailleurs, les employés du service technique ont également droit à des congés d'été… **En d'autres termes, il nous manque deux salariés actuellement…** et les jeunes des jobs d'été n'arrivent que pour la 2ème quinzaine de juillet.

Nous sommes désolés mais **tout rentrera dans l'ordre d'ici peu, sauf si on continue à nous arracher les fleurs dès que nous les plantons… pour les jeter dans la Thur ou le Canal.**

On nous a également fait une remarque sur le désherbage du cimetière, **C'est fait pour les grandes allées.** Mais entre les tombes, chacun pourrait mettre les mains dans les mauvaises herbes.

Chercher l'erreur…

Agir pour les Mooschois

COURAGE ET DÉVOUEMENT

Il y a quelques temps s'est déroulée une cérémonie dans la cour du SDIS à Colmar lors de laquelle plusieurs pompiers méritants ont été honorés et décorés.

Parmi eux notre ami Fabrice ZIEGLER qui s'est vu remettre «une lettre de félicitations» pour «acte de courage et de dévouement lors de l'incendie du restaurant «Aux Trois Rois» le 9 mars dernier.»

Le maire et tout le conseil municipal s'associent à ces félicitations et remercient l'ancien chef de corps du CPI mooschois pour son implication dans toutes les problématiques d'incendie et de secours de notre vallée.

BÉNÉVOLAT ET ATTRACTIVITÉ

Les fêtards de la crémation du bûcher ont pu remarquer le **magnifique barbecue tout neuf,** œuvre d'une équipe de bénévoles. La dalle avait été coulée lors de la dernière journée citoyenne et le bel ouvrage a été réalisé par une équipe plus réduite… **Nous exprimons toute notre reconnaissance à Norbert DA COSTA et Antoine RINGENBACH, secondés par les adjoints Bertrand MURA et Jean-Louis BITSCHINE** qui ont fait en un temps record un superbe travail de vrais professionnels. Ce barbecue est désormais à la disposition des promeneurs ou des fêtards du samedi soir… mais de grâce, **respectons l'ouvrage** pour qu'il puisse bénéficier «d'une longue vie».

Beau travail, amis bénévoles.

Un autre **duo de bénévoles** particulièrement compétent s'est attaqué à l'un des nombreux chantiers en retard. **L'escalier en grès** qui, de la place des Incorporés de Force descend vers la mairie, était très abîmé et même dangereux. Les plaques de grès nous ont été offertes par Monsieur Etienne SCHERLEN de Ranspach que nous remercions vivement.

Le résultat est simplement admirable. Merci à Alain FICHTER et Gérard BRUETSCHY pour cette journée de travail au service des mooschois.

Escalier Fichter à la pose

Gérard BRUETSCHY à la coupe

D'autres bénévoles ont rejoint notre équipe technique et notre adjointe Sylviane RIETHMULLER pour **une journée de préparation des jardinière**s destinées à embellir les bâtiments publics et les lampadaires de la rue du Général de Gaulle.

Agir pour les Mooschois

JOURNÉE CITOYENNE DE PRINTEMPS

Réparation des balcons de l'église.

La poursuite du défrichement de la colline du bûcher était également à l'ordre du jour.

Réparation du chalet Georges.

Les conscrits ont participé aux travaux sur la colline du bûcher.

Rajeunissement de la signalisation horizontale dans les rues du village.

Les équipes de désherbage du cimetière… mais la mauvaise herbe repousse trop vite.

Préparation du coffrage de la dalle qui recevra un barbecue situé à proximité du chalet.

La très efficace et souriante équipe de cuisine.

Nos amis de la Chorale, nettoyeurs de la RN, toujours parsemée de mégots de cigarettes.

Plantation sur un talus rue du Panorama.

Poursuite de la rénovation des lampadaires du village

Banquet frugal mais fraternel après le travail.

Réglage des fermetures automatiques des portes du presbytère.

Apéro pour les participants à la journée Citoyenne de Printemps.

PROCHAINE JOURNÉE CITOYENNE : SAMEDI 23 OCTOBRE

Retour sur images

8 mai : Les forces vives rassemblées pour la commémoration de l'armistice de la guerre 39-45. Après le recueillement, la convivialité : Jean-Paul HEISSLER et José SCHRUOFFENEGER évoquent les questions d'actualité et le temps qui passe.

L'Espérance a eu l'honneur d'organiser les finales régionales par équipes de gymnastique. Participation remarquée des jeunes gymnastes mooschois.

Excursion annuelle de l'UNC et ses sympathisants. Cette année le choix c'est porté sur le lac de Constance, entre Suisse et Allemagne avec la découverte de l'île de Reichenau. Un moment incontournable pour des mooschois qui aiment se retrouver dans la bonne humeur.

Les enfants plantent les drapeaux français et américains sur la tombe de Richard HALL dans notre nécropole. Le maire n'a pas manqué d'expliquer aux jeunes le sacrifice de ce courageux volontaire américain.

Les papoteuses fidèles à leur mission de fleurissement du mur des aînés.

Sortie de fin d'année du Conseil des Aînés.

Loto de la Résidence Jungck salle Coutouly. Comme chaque année, d'autres maisons de retraite ont participé au jeu.

UNE TRÈS BELLE FÊTE DE LA MUSIQUE

Les Heirupfers de l'Espérance

Les cors des Alpes de Pierre ROBISCHUNG

La chorale et les amis de Mitzach

Le groupe «Quatre Quart» et ses instruments anciens.

POUR OU CONTRE LA VACCINATION

La ministre de la santé avait annoncé le 16 juin qu'elle envisageait de rendre obligatoire pour une durée limitée les 11 vaccins destinés aux enfants. **Seuls trois vaccins infantiles sont actuellement obligatoires : diphtérie, tétanos et poliomyélite.** Le refus de s'y soumettre est puni de six mois d'emprisonnement et de 3 750 Euros d'amende. Les vaccins contre la tuberculose, la coqueluche, la rubéole, la rougeole, les oreillons, la varicelle, la grippe, l'hépatite B, le zona, les infections invasives à haemophilus influenzae de type B, les méningites à méningocoque C, l'hépatite A, les pneumonies à pneumocoques, le cancer du col utérin à papillomavirus, la typhoïde et les para-typhoïdes sont **recommandés ou conseillés.** D'autres enfin sont exigés pour l'exercice de certaines professions (corps sanitaire, militaires, égoutiers, vétérinaires, forestiers (s'il existe bien un vaccin contre l'encéphalite due aux tiques, **il n'en existe pas encore contre la maladie de Lyme).**

Il existe un consensus scientifique pour dire que tous sont également importants et ce sont justement les **rougeoles, les coqueluches ou les méningites,** contre lesquels les vaccins sont actuellement «seulement» recommandés, qui **préoccupent le plus.** Le premier trimestre 2017 a été marqué en France par trois fois plus de rougeoles que l'année précédente, alors que sévissent des épidémies en Roumanie et en Italie où un enfant de 6 ans vient d'en mourir.

200 grands médecins ou responsables hospitaliers lancent un appel en faveur de la vaccination obligatoire souhaitée par la ministre de la Santé, « La vaccination n'est pas seulement un choix personnel n'ayant de bénéfices que pour la personne vaccinée mais elle vise la protection de la population, en particulier enfants, personnes âgées ou fragiles ». Bien que recommandés par la majorité des médecins, **les vaccins souffrent d'un sentiment de défiance d'une partie de la population, qui accuse les adjuvants de rendre malades.** Aucun lien n'a jamais été établi entre vaccination et pathologie grave, comme la sclérose en plaques. Par contre on estime que les vaccins sauvent de 10 000 à 40 000 personnes par an en France.

La coqueluche était avant la vaccination, la maladie responsable du plus grand nombre de décès parmi les enfants et ce, toutes maladies confondues. Un enfant qui a fait la coqueluche ne s'est pas immunisé. Il peut très bien s'il n'est pas vacciné ensuite devenir porteur de la maladie à l'âge adulte et infecter à son tour d'autres enfants qui n'auraient pas été vaccinés.

Une récente étude a montré que **41% des Français doutent de la sécurité des vaccins, contre 13% des personnes sur une moyenne planétaire !** Quand on interroge de jeunes adultes, on voit que 20% d'entre eux ne feraient pas vacciner leurs enfants si on éliminait toute obligation... Navrant, dans la patrie de Pasteur alors qu'en Finlande où aucune vaccination n'est obligatoire la couverture vaccinale est nettement plus importante.

Ça ne sert à rien de se faire vacciner contre des maladies bénignes, autant laisser la nature faire son œuvre ! Il n'existe pas vraiment de vaccin contre des maladies bénignes, il est certain qu'un adulte en bonne santé n'a pas grand-chose à craindre. La vaccination n'est d'ailleurs pas conseillée dans cette tranche d'âge, excepté pour des raisons socio-économiques visant à diminuer l'absentéisme au travail. Mais **le virus de la grippe est potentiellement mortel pour les personnes âgées** et plusieurs milliers d'entre elles décèdent chaque année des suites de cette infection (14 400 pendant l'épidémie 2016-17) d'où la nécessité de vacciner le personnel des structures accueillant des personnes âgées.

Il en va de même pour **la rougeole, autre maladie bénigne qui tue plusieurs centaines de milliers d'enfants** chaque année à travers le monde. Quant à **la rubéole, elle n'est pas dangereuse en soi, mais très toxique pour le fœtus** si une maman enceinte contracte la maladie.

Le calendrier vaccinal de l'adulte a été profondément modifié en 2013 et repose maintenant sur une stratégie de vaccination à âge fixe. La vaccination DTP obligatoire dans l'enfance est recommandée aux âges de 25 ans, 45 ans et 65 ans, puis tous les 10 ans. Une maladie endémique, **la variole une maladie infectieuse qui se manifeste par l'apparition de pustules surnommées abusivement «petite vérole» par référence à la syphilis ou «grande vérole»,** a été responsable jusqu'au XVIIIe siècle de dizaines de milliers de morts par an rien qu'en Europe (la descendance du roi Louis XIV a ainsi été décimée par la variole en 1712). Aujourd'hui, grâce à la vaccination découverte en 1796 par Jenner Edward, médecin de campagne anglais et pratiquée de façon systématique sous l'impulsion de l'OMS, cette maladie a disparu de la surface de la Terre ; l'OMS l'a déclarée éradiquée en 1980. Le dernier malade aurait été repéré en 1977 en Somalie. La vaccination contre la variole n'est plus pratiquée en France depuis 1979. Le virus est encore conservé dans un laboratoire français sécurisé afin de permettre de fabriquer du vaccin en cas d'attaque terroriste biologique par ce virus.

Il n'est pas possible de contester l'utilité de la vaccination mais il n'est pas certain que rendre obligatoire pour une durée limitée les 11 vaccins destinés aux enfants améliore la couverture vaccinale. **La «ligue nationale pour la liberté des vaccinations» s'élève contre ce projet. Très vite, certains politiques ont posé la question de l'intérêt pour les laboratoires pharmaceutiques. Vaccin obligatoire est une nouvelle atteinte à la liberté individuelle ! Une de plus,** mais bénéfique sur le plan sanitaire comme l'a été l'obligation de la ceinture de sécurité sur le plan de la mortalité routière. Elle sera probablement mal acceptée par certains français qui ne se gêneront pas de ne pas la respecter d'autant que le contrôle sera plus difficile à effectuer que celui du port de la ceinture.

L'obligation sera contournée, les médecins «anti-vaccins» - oui, cela existe - délivreront larga-manu des certificats de contre-indication.

Il est du devoir des professionnels de santé de conseiller à leurs patients de mettre à niveau leur carnet de vaccinations et de leur proposer les vaccins qui peuvent leur être utiles.

LA CHRONIQUE FORESTIÈRE DE MARC SOLARI

LES PAPILLONS DES JARDINS.

Les jardins, grands ou petits, sont le dernier refuge pour une bonne partie de nos papillons et autres insectes, puisque les zones agricoles sont devenues un désert biologique à force d'y déverser des tonnes de produits toxiques.

Je vais vous faire découvrir quelques espèces communes que vous pouvez rencontrer au jardin ou en vous promenant dans la commune. Ainsi, quand vous les rencontrerez, vous pourrez les appeler par leur nom, c'est tout de même plus sympathique que machin-chose.

Pour commencer une espèce jadis commune : **la piéride du chou ou Krutt schisser en alsacien.** Comme son nom l'indique sa chenille vit sur différentes brassicacées dont le chou cultivé.

La piéride du chou

Inutile de sortir l'artillerie si vous en voyez une au potager elles ne font guère de dégâts, en plus elles sont devenues rares de nos jours. Il existe plusieurs espèces de piérides qui se ressemblent, nous verrons les autres une autre fois...

Une autre espèce souvent observée au jardin pour peu que vous ayez quelques fleurs : **le paon du jour, Pfaue Aug en Alsacien.** Il doit son nom aux ocelles qu'il porte sur chaque aile. Sa chenille vit sur l'ortie, donc si vous avez un peu de place laissez pousser quelques pieds d'orties dans un coin retiré du jardin, il vous en sera reconnaissant.

Le paon du jour

Une autre espèce que l'on voit souvent et dont la chenille vit également sur l'ortie : **la petite tortue.**

La petite tortue

La plus grande espèce que vous pouvez rencontrer au jardin : **le Machaon.** Sa chenille vit sur les plantes de la famille des carottes. Si vous voulez l'accueillir au jardin elle recherche en particulier le fenouil. Là aussi les dégâts aux plantes sont infimes.

Le Machaon

De la plus grande espèce, passons à la plus petite : **l'azuré bleu.** Des azurés en fait il en existe une dizaine d'espèces différentes mais seules 2 ou 3 fréquentent les jardins. Je vous présente la plus commune (mais pas la moins jolie) **L'azuré commun ou azuré d'Icare.** Chenille et papillon ne sont pas difficiles sur la nourriture et se débrouillent même avec le gazon. Le mâle a le dessus bleu, la femelle est brune.

L'azuré bleu

Enfin un papillon de nuit qui vole le jour, et que l'on prend souvent pour un insecte voire pour un oiseau mouche : **le Moro sphinx.** Le seul à butiner les géraniums car sa trompe est assez longue pour atteindre le fond des corolles. C'est un papillon migrateur qui nous arrive du sud au début de l'été.

Le Moro sphinx

Et son magnifique et beaucoup plus rare cousin : le sphinx gazé.

Le sphinx gazé

Un autre papillon que l'on voit un peu moins souvent : l'échiquier ou **demi-deuil.**

Le demi-deuil

Voilà un tout petit aperçu des jolies choses que l'on peut voir au jardin. Il existe 150 espèces de papillons de jours en Alsace et environ 1000 espèces nocturnes. Personne ne connaît le compte exact pour l'instant il y a encore des espèces à découvrir. Cela vous donnera peut-être le goût d'en apprendre davantage sur ces joyaux de la nature. Pour en profiter un maximum oubliez définitivement les insecticides et autres choses en «cides» dans votre jardin et laissez place à la vie.

Les décisions du conseil

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI DEUX FOIS DEPUIS LA PUBLICATION DE NOTRE DERNIÈRE «LETTRE MUNICIPALE» DU MOIS D'AVRIL.

SEANCE DU 4 MAI LES ELUS MUNICIPAUX ONT APPROUVÉ NOTAMMENT…

Débat sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durable)

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes élabore le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).** Pour ce faire, **un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) doit notamment être élaboré.**

Ce PADD « fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques ». Les orientations du PADD doivent être soumises en débat en conseil municipal au moins deux mois avant l'arrêt de projet. En conséquence, le Maire a proposé au conseil municipal de débattre de ces orientations générales en proposant d'examiner un Power Point sur le sujet.

Cette question n'appelait pas de vote mais une validation après discussion.

Élection des deux nouveaux délégués à la communauté de communes et modification des statuts

M. le Maire signale au Conseil municipal que le Préfet vient de prendre un arrêté constatant le nombre total et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la communauté de commune de la Vallée de Saint-Amarin. **La commune de MOOSCH dispose de deux sièges supplémentaires.** Les conseillers communautaires actuels conservent leur mandat. Les deux conseillers supplémentaires ont été élus par le conseil municipal parmi ses membres au scrutin de liste à un tour. **Mme Marthe BERNA et M. Didier LOUVET sont désignés en qualité de conseillers communautaires.** Pour rappel, les conseillers communautaires sortants sont : Sylviane RIETHMULLER, José SCHRUOFFENEGER et Jean-Marie MUNSCH.

Dans la foulée, le Conseil a également approuvé la **modification des statuts de la Communauté de Communes.**

Création de deux postes CAE (administratif et technique)

Pour faire face à deux mutations à la demande des intéressés, le Maire a proposé de créer deux emplois de Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi à compter du 05 mai 2017, l'un au sein du service administratif et l'autre au sein du service technique.

Nouveaux tarifs de location (columbarium)

Le Maire rappelle qu'il convient **de revoir les tarifs des concessions des columbariums** en fonction de leur taille pour remplacer le tarif unique précédemment appliqué.

Les nouveaux tarifs proposés sont les suivant :

Durée	Columbarium à 2 urnes	Columbarium à 4 urnes
15 ans	150 €	300 €
30 ans	300 €	600 €

Restauration d'un muret en pierre seche

Le Maire rappelle que lors de la commission des finances de mars dernier, il avait évoqué l'opportunité de restaurer un muret en pierre sèche sur la colline du bûcher.

Le budget prévisionnel s'élève à 8 000 €/TTC. Ce projet a également fait l'objet d'une inscription lors du vote du Budget primitif 2017.

le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver **le projet de restauration d'un muret en pierre sèche** sur la colline du bûcher et de solliciter le soutien du Conseil Départemental du Haut-Rhin **(40 %)** et de la Communauté de Communes **(5 %),** dans le cadre de la mise en œuvre du **programme d'actions 2017 du Gerplan.**

SEANCE DU 29 JUIN LES ELUS MUNICIPAUX ONT APPROUVÉ NOTAMMENT…

Le maire rappelle que parmi les nouveautés dues au changement politique récent il y a la question du **retour à la semaine de quatre jours de classe.**

Le décret permettant de déroger à la semaine de 4 jours et demi a été publié le 28 juin.

Les conseils d'école des écoles maternelle et élémentaire **après enquête auprès des parents d'élèves** ont adressé un courrier à la directrice académique dans lequel ils demandent le retour à la semaine de quatre jours.

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision et en fera part à l'Inspection Académique.

Le maire a rappelé qu'une fois de plus, **il faut prendre des décisions à quelques jours de la fin de l'année scolaire,** qu'une fois de plus on ignore les avis éclairés des chronobiologistes et qu'il n'est toujours pas question «d'assortir» la semaine de quatre jours **d'un rallongement de l'année scolaire afin que nos enfants puissent bénéficier d'autant de jours de classes que nos voisins européens.**

Par ailleurs, «le Bureau Municipal» continue de se réunir le lundi soir. Ont été évoqués notamment les points suivants.

- Réunion du Conseil de Fabrique
Lors de la dernière réunion, il a notamment été évoqué **le vol du tronc** survenu le 28 mai 2016 et **dont l'auteur a été arrêté** par la Gendarmerie. Par ailleurs, le Conseil de Fabrique fait part de ses inquiétudes quant à **l'état de délabrement des rambardes des balcons situées à l'extérieur du clocher,** au-dessus des portes latérales. Les services techniques interviendront pour nettoyer ces balustrades afin que l'on puisse engager les travaux de restauration prévus lors des journées citoyennes.

- Remerciements
Le Maire charge Christian de remercier et **féliciter les agents des services techniques** pour la mise en place de l'abribus au Gehren.

- Les écureuils volants
Le maire a signé une convention avec le groupe de musiciens **«Les écureuils volants»** qui stipule la mise à disposition gracieuse d'un local de la maison des associations. En retour, les «Ecureuils volants» donneront des concerts gratuits à Moosch.

- Réunion RN66 à la Sous-préfecture
Le maire a participé à une réunion en Sous-Préfecture concernant les conclusions du dossier de demande de prorogation de la DUP pour le projet de **déviation de la RN66** au droit des communes de Bitschwiller-lès-Thann et de Willer-sur-Thur débouchant sur le ban communal de Moosch. Le maire est intervenu sur **l'aspect «qualité de l'air» qu'il est nécessaire de développer dans le dossier de prorogation** compte tenu de l'effet bénéfique que pourrait engendrer le projet de déviation pour les riverains de l'actuelle RN66.

- Immeuble du 30 rue de la Filature
Le maire rappelle que l'immeuble du 30 rue de la Filature, propriété de la Commune est inoccupé depuis de longues années. L'état de vétusté fait qu'il est invendable au prix de 50.000 €. Pour le louer, d'importants travaux de réfection sont à entreprendre. **Le Bureau municipal est d'avis de le proposer une nouvelle fois à la vente au prix de 38500 €.**

- Enlèvement des encombrants
La COM COM nous signale que l'entreprise COVED a confirmé que dorénavant elle respectera les conditions contractuelles et ne **collectera plus qu'un m3 et demi par adresse.** Le maire a proposé que le cas échéant nous distribuerions un flyer à tous les mooschois en leur disant que si exceptionnellement ils avaient des encombrants importants, **ils pouvaient s'entendre** avec les voisins afin de les répartir devant plusieurs demeures et respecter ainsi le volume.

- Fonds de concours de la Com Com dans le cadre du GERPLAN
La Commune, dans le cadre du programme d'action GERPLAN 2015 a fait procéder à des travaux d'enfouissement des lignes électriques, rue du cimetière militaire. La part éligible de ce projet au titre du Gerplan s'élève à 66 585,82 € HT **ce qui correspond à un montant de subvention**

de 3 329,29 €. Cette somme sera encaissée par la Commune.

- Achat défibrillateur
Le maire rappelle qu'il convient de remplacer rapidement l'armoire contenant le défibrillateur de la place des Incorporés de Forces. Ce réceptacle est très important pour **assurer la communication directe avec le SAMU** et tenir le défibrillateur à la bonne température en hiver pour un fonctionnement optimal.

Il avait également été programmé **l'achat d'un défibrillateur pour le Corps des Sapeurs-pompiers.**

Montants des devis :
- Armoire : 2.193,60 €
- Défibrillateur ZOLL AED : 2856,00 €.

- Nécropole - UNESCO
Mme Céline Vanaverbeck du CD68, nous informe que le dossier de classement à l'UNESCO a fait l'objet **d'un dépôt officiel auprès du Comité de l'UNESCO.** Il importe, pour le succès de ce dossier de candidature, **de préparer dès à présent la venue des experts du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) mandatés par l'UNESCO.** Ces experts vont effectuer ces visites sur site, de manière annoncée ou inopinée et incognito. Ces visites pourraient se dérouler à compter du mois de juillet pour notre département. Il convient par conséquent de **se mobiliser localement** afin que les experts soient bien accueillis et rencontrent des acteurs locaux et des habitants investis dans le projet actuel.

- Hydra
Le maire rappelle que la presse a évoqué récemment les difficultés nouvelles de l'usine Hydra. Invité par Monsieur le Sous-Préfet, il a participé à une réunion qui a rassemblé celles et ceux impliqués dans des projets visant à **sauver cette entreprise à laquelle notre Commune est très attachée.**

Le maire informe les élus qu'un règlement judiciaire est envisagé.

- Dossier rivière
Sylviane RIETHMULLER, Christian KLEIN, Jean-François HUNDSBUCKLER (Fédération des pêcheurs) et le maire, se sont rendus le long du «Waldruntz» pour visiter les points sensibles et obtenir des explications sur **les «obstacles» à la continuité écologique du ruisseau qui empêcherait la libre circulation des poissons».** Un courrier sera envoyé au directeur de la DDT, lui demandant de faire parvenir en mairie les détails ou anomalies précis de chaque « obstacle ». Ce document permettra de prendre les décisions techniques et financières de cette affaire.

LES CONSEILLERS ONT DIT…

«Chacun peut constater la métamorphose de la colline du bûcher grâce aux actions conjuguées de Benjamin LUDWIG, notre agriculteur de la rive droite, des bénévoles et de la municipalité. Je ne me lasse pas de la regarder avec plaisir cette belle colline. »

Marthe BERNA – Conseillère Municipale et déléguée communautaire

Agenda

• 6 août :	**Sanglier à la broche –** GSANG, 12 h (Les amis du Gsang)
• 11 août :	**Don du Sang –** Salle Aloyse Mura, 15h30 à 19h30 (Donneurs de Sang)
• 15 août :	**Procession vers la colline de la Vierge –** 17h00 (Paroisse)
• 18 et 19 août :	**Marche nocturne –** Cour du Cercle St-Augustin, 16h00 (Cercle St-Augustin)
• 27 août :	**Jazz Gartafascht –** Salle Coutouly et Parc Malraux, 14h30 (Vivre à Moosch)
• 4 septembre :	**Reprise Yoga –** Salle du Cercle St-Augustin, 18h00 (Cercle St-Augustin)
• 6 septembre :	**Reprise tennis de table –** Salle du Cercle St-Augustin, 19h00 (Cercle St-Augustin)
• 9 septembre :	**Reprise championnat de Bade –** Salle Intercommunale, 20h00 (Espérance)
• 10 septembre :	**Fermeture de la pêche –** Etang de pêche, 19h00 (Pêcheurs)
• 10 septembre :	**Fête patronale –** Jardins du Presbytère + Eglise, 10h00 (Cercle St-Augustin et Chorale)
• 17 septembre :	**Concours interne de pêche –** Etang de pêche, 8h00 – 16h00 (Pêcheurs)
• 23 septembre :	**Journée citoyenne –** Ateliers municipaux, 8h00 (Municipalité)
• 13 octobre :	**Ramassage métaux Téléthon 2017 –** 9h00 (Municipalité et bénévoles)
• 14 et 15 octobre :	**Marche populaire –** Salle Aloyse Mura, 7h00 – 14h00 (Sapeurs-Pompiers)
• 21 octobre :	**Fête d'octobre –** Salle Aloyse Mura, 20h00 (Espérance)
• 23 octobre :	**Don du Sang –** Salle polyvalente de Malmerspach, 16h00 à 19h30 (Donneurs de Sang)

Ça s'est passé chez nous.

COLÈRE, DÉGOÛT ET APPRÉHENSION

On peut imaginer que la nouvelle est tombée dans toutes les familles de notre village. Après le massacre d'un lampadaire et d'un poteau d'incendie sur la RN, **des voyous particulièrement efficaces nous ont volé notre camion IVECO,** dans la nuit du 27 juin dernier, après avoir fracturé la porte du garage, brisé une vitre de la cabine et extrait le barillet de la porte côté conducteur… Ils ont quitté les lieux en démarrant le moteur à l'ancienne… **et personne n'a rien vu et rien entendu.**

Cinq jours plus tard, **la gendarmerie de Masevaux nous informait qu'elle avait retrouvé le camion à Soppe-le-Haut.** Les voleurs avaient démonté le bras de manutention hydraulique (marque DALBY) qu'ils ont emmené en même temps que la benne. Ils ont enfin répandu de la poudre d'extincteur dans la cabine afin d'effacer toutes les traces de leur passage.

A ce jour, nous ne connaissons pas encore le rapport de l'expert et par conséquent **nous ne savons pas si ce camion sera réparable, à quel prix et avec quel remboursement** par notre assurance. **C'est un coup dur pour la Commune** qui dans tous les cas de figure entrainera des dépenses non prévues. C'est également un coup dur psychologique. Toutes celles et tous ceux qui ont été cambriolés comprennent ce que nous ressentons : **colère et dégoût bien sûr, mais également appréhension… parce qu'ils pourraient revenir.**

Il est peut-être temps de remettre à l'ordre du jour **la proposition déjà ancienne de notre maire d'instaurer dans notre village en relation avec la gendarmerie la mise en place des «voisins vigilants».** Il ne s'agit pas de faire de chaque mooschois ou mooschoise un délateur, encore moins la mise en place d'une milice citoyenne. **Il s'agit plus simplement d'être attentif et de signaler ce qui apparait suspect…** Cela s'organise. Nous y reviendrons à la rentrée.

Lampadaire et poteau d'incendie HS

Bras de manutention et benne envolées

Poudre d'extincteur dans la cabine

Vitre brisée

Dépannage

Conception - impression Publi-h Uffholtz CERNAY • Imprimé sur papier 100% recyclé • Dépôt légal n° 1237